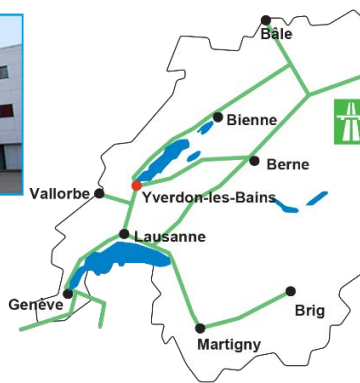


SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Réception CEI
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 423 91 11
Fax 024 423 91 12
www.cei123.ch
reception@cei123.ch



Entrée bâtiment 1



Offre de formation SVGW

SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Nouveau cours



Ce cours vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour garantir des installations de gaz sûres dans les bâtiments.

SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Objectifs	Le cours vous offre un aperçu complet des règles, des directives et des caractéristiques pour la construction, l'exploitation et la maintenance ainsi que la suppression d'installations techniques du bâtiment utilisant du gaz. Vous disposerez de compétences approfondies pour réaliser des installations de gaz dans les bâtiments de manière sûre et conforme aux directives SVGW dans le domaine du gaz.
Contenu	Ce cours traite de l'ensemble du processus, de la production à la consommation en passant par le transport, le stockage et la distribution du gaz. Une attention particulière est accordée à la planification, à la conception, à la mise en service et à la mise hors service, y compris la fermeture et le démantèlement des installations de gaz.
Examen	La réussite de l'examen donne droit au certificat SVGW d'Installateur Agréé Gaz et à la certification personnelle SVGW selon GW102, ainsi qu'à la participation au cours SVGW de Contrôleur Agréé Gaz
Conditions d'admission à l'examen	a) Certificat fédéral de capacité d'installateur sanitaire et au moins deux ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base. b) Certificat du niveau secondaire II et au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans la branche sanitaire après avoir terminé la formation de base.

SVGW Cours d'Installateur Agréé Gaz

Frais de cours	CHF 4'300.- pour les membres SVGW CHF 6'450.- pour les non-membres TVA en sus. Le matériel pédagogique et les supports de cours sont inclus dans les frais de cours.
Frais d'examen	CHF 800.- prix unique pour les membre et les non-membres.
Repas	Dans un restaurant proche, à la charge des participant(e)s.
Assurance	A la charge des participant
Frais d'annulation	Se référer au règlement des offres de formation SVGW.
Secrétariat	SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur, Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, lausanne@svgw.ch
Inscriptions	Via notre site www.svgw.ch .
Dates du cours	La formation dure 8 journées (de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00). Se référer aux dates indiquées sur notre site www.svgw.ch .
Lieu du cours	Y-PARC - Avenue Galilée 15 - 1400 Yverdon-les-Bains